



Envoyé en préfecture le 04/07/2025

Reçu en préfecture le 04/07/2025

Publié le 07/07/2025

ID : 038-213803992-20250703-2025_63-DE



SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL 3 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 3 juillet 2025, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de St JEAN DE BOURNAY, dûment convoqué le 27 juin 2025, s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil de Saint Jean de Bournay, sous la présidence de M. le Maire de St Jean de Bournay.

La séance est ouverte en présence de :

22 conseillers présents : M. Franck POURRAT - M. Michel REVELIN- Mme Emilie LEVIEUX- M. Yves ROUVIERE- M. François DOUHERET - Mme Claire NEURY - Mme Annie FRIZON - Mme Josiane GERIN- M. Philippe PIERRE - Mme Marie BRET- Mme Marie José RUBIRA- Bernard VERNAY- Mme Sandrine MOREL- Damien GINESTE-Mme Laurence LUINO - M. Marc BENATRU - M. Éric FRAYSSINET- M. Olivier ZANCA- Mme Béatrice MICHON - M. Daniel CHEMINEL- Mme Régine BROIZAT - Mme Jacqueline GERBOULLET

5 Conseillers excusés : Mme Isabelle MILANETTO (donne procuration à M. POURRAT), M. Mickael FAVRO (donne procuration à Mme FRAYSSINET), Mme Nathalie PELLER, M. Rémi SELLES, Stéphane CAPOURET

Secrétaire de séance : Mme Régine BROIZAT

2025/63 Tarifs de la piscine municipale

VU la commission Association et Festivités du 23/05/2024

VU la mise en place d'un nouveau tarif JOURNEE

Il est proposé de revoir les tarifs de la piscine à compter de la saison 2025.

Le tarif de groupe est encadré par convention avec la municipalité.

	2024	Proposition 2025
10 entrées Tarifs Pleins :1/2 journée	35 €	35 €
10 entrées Tarifs réduits :1/2 journée	25€	25 €
10 entrées Tarifs Pleins : journée		65€
10 entrées Tarifs Réduits : journée		50€
Tarif plein ½ journée	5 €	5 €
Tarif plein journée		8€
Tarif réduit ½ journée (de 4 à 18 ans, étudiants et demandeurs d'emplois sous présentation d'un justificatif, d'une carte ou attestation mensuelle de Pôle Emploi)	3,50 €	3,50 €
Tarif réduit journée (de 4 à 18 ans, étudiants et demandeurs d'emplois sous présentation d'un justificatif, d'une carte ou attestation mensuelle de Pôle Emploi)		6.50€
Tarif de groupe à partir de 10 personnes pour association-centre aéré - clubs	1.50 €	1.50€ €
Les bénéficiaires du CCAS et le COS sur présentation d'une carte individuelle	1,50€	1.50€
Convention SDIS	Gratuité	Gratuité

Seuls les enfants de moins de 4 ans (sous justificatif), les scolaires dans le cadre de l'Education Nationale et le club de natation peuvent bénéficier d'une gratuité liée à l'accomplissement de cette activité ;

Le conseil Municipal :

- **APPROUVE** les tarifs d'entrée de la piscine communale à compter du 3 juillet 2025.
- **VALIDE** que ces tarifs en vigueur resteront inchangés tant qu'une nouvelle délibération ne viendra pas les modifier.

VOTE

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire,
Franck POURRAT



Auteur de l'acte : le Maire, Franck POURRAT

Délibération rendue exécutoire par dépôt en Sous-Préfecture le 4 juillet 2025

Affichage et publication électronique le 7 juillet 2025